LA BANQUE POSTALE
ASSET MANAGEMENT

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit les informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés.
Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FEDERIS OBLIG ISR INTERNATIONALES

Part R : FR0010622662

Société de gestion : LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT du Groupe LA BANQUE POSTALE

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est d'obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 2 ans une performance supérieure de son indicateur de référence, l'indice Barclays OECD IG Treasury 25% capped 7-10y, tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères environnementaux ou socialement responsables.

Ce FCP est de classification «Obligations et autres titres de créances internationaux».

Il peut investir jusqu'à 10% de l'actif net en FIA ou OPCVM.

Obligations d'Etats : le gérant s'appuie sur l'expertise externe de la société ETHIFINANCE en matière d'analyse extra-financière afin de sélectionner des obligations émises par les Etats de la zone OCDE répondant à des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). La société de gestion sélectionne les indicateurs pour les Etats de la zone OCDE dans chacun de ces trois domaines : gouvernance, développement social, environnement. En affectant ensuite une échelle de notation et une pondération à chacun de ces indicateurs, la société de gestion calcule une note globale pour chaque pays. La société de gestion établit alors un classement des Etats de la zone OCDE en fonction de leur note globale.

Obligations d'entreprises : le gérant s'appuie sur l'expertise externe des sociétés VIGEO et EIRIS en matière d'analyse afin de sélectionner des obligations émises par des entreprises de la zone OCDE répondant à des critères environnementaux ou socialement responsables. A partir des bases de données fournies par VIGEO et EIRIS, la société de gestion calcule une note pour chaque société de l'univers suivi.

La société de gestion utilise ETHIFINANCE, VIGEO et EIRIS comme outils d'aide à la décision et reste seul juge de l'opportunité d'un placement.

Allocation : Au sein de cet univers de valeurs présélectionnées, la stratégie d'investissement du FCP repose sur une approche Top-Down: en partant de l'analyse macroéconomique, une allocation cible du portefeuille est retenue.

Le FCP est investi et/ou exposé sur les marchés de taux de la zone OCDE. La duration des titres choisis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale du FCP de 3 à 10. Le FCP est investi dans des titres dont la notation sera supérieure ou égale à investment grade suivant l'analyse de la société de gestion. La société de gestion conduit sa propre analyse interne sur la qualité financière des titres qu'elle sélectionne : l'objectif principal étant la sélection de titres présentant une bonne qualité financière. Les choix de titres s'inscrivent dans le cadre de limites en termes de maturité, de vie moyenne, d'appréciation interne de la qualité financière des investissements, de rating, et de dispersion par émetteur

Le gérant pourra investir sur les instruments financiers négociés sur les marchés à terme, réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers (OCDE uniquement). Les natures des interventions sont les suivantes : couverture (principalement) et/ou exposition. La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 120% de l'actif.

La durée de placement recommandée est supérieure à 2 ans.

L'affectation des sommes distribuables est capitalisation.

Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J) à 12 heures. Ces demandes sont exécutées sur la base de la valeur liquidative (J) calculée en (J+1 ouvré) à cours inconnu.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Les données historiques telles que celles utilisées pour déterminer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM est dans la catégorie 3. Cet indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés obligataires de la zone OCDE.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme: Ce recours pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le FCP est investi.
- Risque de contrepartie: il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille. La survenance de ce risque peut faire baisser la valeur liquidative du portefeuille.
- Risque de crédit : ce risque est lié à la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements. La dégradation de signature d'un émetteur d'obligations peut ainsi entraîner une baisse de la valeur des obligations dans lesquelles le FCP a investi.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1%.
Frais de sortie	Néant.
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit attribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,50% TTC.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant.

Les frais courants sont ceux de l'exercice précédent, clos au 29/12/2017 ; ils peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "frais et commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.labanquepostale-am.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSEES

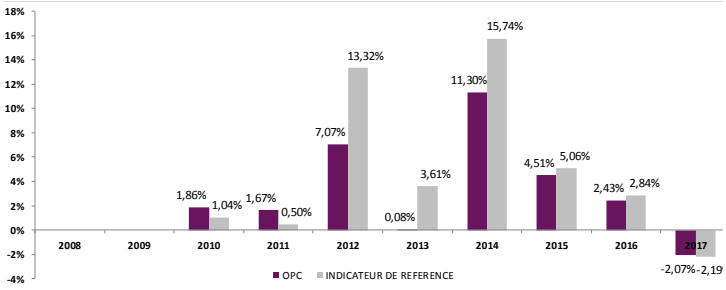

Le 01/09/14 : changement de l'indicateur de référence et de la politique d'investissement. performances antérieures au changement ont été réalisées dans le cadre d'une gestion n'est plus d'actualité.

- Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances, évaluées en Euro, sont nettes de frais de gestion (hors droits d'entrée et de sortie éventuels) et comprennent, le cas échéant, le réinvestissement des dividendes/ coupons courus.
- L'OPCVM a été créé le 9 juin 2008.
- La part R a été créée le 9 juin 2008.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques de l'OPCVM, la politique de vote, la politique de rémunération, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs) et le rapport rendant compte de l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site www.labanquepostale-am.fr, et gratuitement auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT (34 RUE DE LA FEDERATION, 75737 PARIS CEDEX 15).

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : auprès de la société de gestion et sur le site www.labanquepostale-am.fr.

La responsabilité de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Fiscalité : La fiscalité de l'Etat de l'OPCVM peut avoir un impact sur le régime fiscal applicable à l'investisseur

Lieu et modalités d'obtention d'information sur les autres catégories de parts : auprès de la société de gestion et sur le site www.labanquepostale-am.fr.

Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / "U.S. persons" (la définition est précisée dans le prospectus).

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 6 février 2018.